

Homélie du père Patrice Zoma : 27ème dimanche du TO B

« Dieu créa l'homme, à l'image de Dieu il les créa, homme et femme ». Le Seigneur nous donne de contempler en ce dimanche la beauté de l'homme et de la femme, crées à l'image, à la ressemblance de Dieu. « Dieu est amour », nous apprend saint Jean. Le reflet de l'image de Dieu n'est rien d'autre que l'amour. La vocation première de l'homme et de la femme est de manifester l'amour reçu de Dieu. Nous sommes conscients aussi les faiblesses inhérentes à la nature humaine depuis la chute d'Adam et d'Éve peuvent venir ternir l'image de Dieu et porter atteinte à l'amour humain.

Bien avant Jésus certains hommes commettaient des abus dans le vécu au mariage régis de l'amour en renvoyant leurs épouses. Il suffisait que la femme déplaise à son mari pour que celui-ci se décrète de divorcer avec elle. C'est pour rendre le divorce difficile que Moïse, en son temps, avait prescrit l'acte de répudiation. La procédure pour l'établissement de l'acte de divorce était compliquée à une époque où les gens ne savaient lire ni écrire. De la sorte, Moïse pensait éradiquer les abus voir mettre fin au phénomène récurrent du divorce dans la société. Cette démarche imposée par Moïse avait aussi pour but de protéger la femme qui, dans la culture de ce temps, n'avait aucun droit.

Le phénomène a connu une évolution jusqu'au temps de Jésus sans pour autant disparaître. Dans le passage de l'évangile de ce jour la question est ouvertement posée à Jésus : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif ? » Jésus dans son argumentaire mentionne que dans le mariage la réciprocité doit être totale. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Le droit juif ne permettait qu'à l'homme de divorcer tandis que le droit romain permettait aux deux partenaires de le faire en cas de nécessité. Jésus utilise ici le droit romain qui est plus juste et plus égalitaire.

Les attitudes de Jésus ainsi que les valeurs qu'il propose dans ce passage résument tout le sens qu'il accorde au mariage d'où la nouveauté de son enseignement sur ce sujet. Pour lui, le mariage n'est pas un simple contrat entre deux individus mais une alliance. Dans une alliance les personnes ne sont plus importantes que l'institution, que la législation. Le Christ est celui qui s'occupe d'abord des personnes, sans accuser, sans juger, sans condamner par la loi, sans mettre l'homme en souffrance par la loi. En ouvrant les sainte Ecritures, nous voyons souvent le Christ en face d'homme ou de femme en souffrance, condamnés par la loi ou mis à l'écart par la société. Plusieurs exemples en témoignent : Samaritaine, une femme en souffrance de divorce et de veuvage répétés. Le Christ l'accueille sans jugement, sans condamnation, lui ouvre la porte d'une nouvelle vie. La femme prise en flagrant délit, en souffrance d'adultère est accueillie, réconciliée, restaurée par le Christ et mise sur le chemin d'une nouvelle vie. Marie-Madeleine en souffrance de prostitution trouve bon accueil auprès lui, remise en confiance dans l'amour du cœur du Christ et embrasse une vie nouvelle. Tous ces exemples manifestent la tendresse infinie de Dieu, son amour pour l'homme quelques soient ses fragilités. Pour le Christ, l'alliance du mariage garde parfaite l'image de Dieu en l'homme et la femme, ce qui leur permet de vivre cette alliance dans le bonheur, l'amour mutuel.

Chers amis, le Christ en se donnant à nous dans l'eucharistie, veut refaire notre amour, nous restaurer pour que nous puissions le donner aux autres. En toute chose que son saint Nom soit béni, lui qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit pour les siècles des siècles. Amen.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/homelie-du-pere-patrice-zoma-27eme-dimanche-du-to-b/